

Séminaire du Pôle Rural 2014-2015 (21^e année)

Séance du mardi 12 mai 2015 délocalisée au Molay-Littry (Calvados)

Site du Moulin de Marcy

Compte rendu réalisé par

Thibaut PREUX, Cyril GUESNON, Benoit LANCERON et Dominique MARCHAND

Intervenants :

Elisabeth RIDEL, co-directrice du Pole Maritime MRSH, Université de Caen,

« *Moulins à eau du Bessin : entre bois et marais* »

Alain CHATRIOT, chargé de recherche CNRS à l'EHESS, équipe CRH-ERHIMOR, GDRI CRICEC,

« *Le marché du blé en France de 1914 à 1940* »

Pierrick POURCHASSE, maître de conférences en Histoire moderne à l'université de Bretagne occidentale,

« *Le transport et le commerce du grain en mer Baltique au XVIII^e siècle* »

Régis BARRAUD, maître de conférences en géographie à l'université de Poitiers,

« *Moulin et paysage : l'exemple des vallées sud-armoricaines* »

Elisabeth RIDEL,

co-directrice du Pôle Maritime de la MRSH, Université de Caen,

« *Moulins à eau du Bessin : entre bois et marais* »

L'exposé présenté s'insère dans le programme « *De terre, de bois et d'eau* » de mise en valeur patrimoniale développé par l'intercom Balleroy-Molay-Littry.

Eléments incontournables du paysage au même titre que châteaux et églises mais aussi moteurs économiques essentiels des campagnes, les moulins à eau présentent, du Moyen Age jusqu'au XIX^e siècle, une densité considérable en Normandie. Ayant marqué profondément la société rurale normande, le moulin a en effet jeté dès le Moyen Age les bases d'une proto-industrie : on relève en Normandie et de manière précoce des formes particulièrement innovantes.

La démarche consiste à établir, dans une petite région-laboratoire, un pré-inventaire des moulins, mené parallèlement à quelques prospections de terrain qui ont permis d'identifier d'anciens moulins ou de constater leur disparition. Un dossier documentaire composé de cartes, plans cadastraux, de sources d'archives médiévales permettra à l'historien d'approfondir les recherches et à l'archéologue de mieux localiser les moulins. Le choix de l'étude s'est porté sur cette région du sud du Bessin, nommée par Pierre Brunet « Bessin méridional boisé » : encadrée par les marais du Bessin, les rivières de l'Aure et de la Vire et les collines de Caumont-l'Eventé, cette région présente en effet des conditions environnementales et politiques particulièrement favorables au développement des moulins.

La zone d'étude est une région de bois et d'eau, deux éléments dont Mathieu Arnoux a montré la complémentarité. Ainsi le réseau hydrographique dense constitué autour des rivières de l'Aure et de l'Elle avec leurs affluents supporte ici une multitude de moulins sur un espace parfois resserré comme le montrent les cartes du XVIII^e siècle par exemple celle de Mariette de La Pagerie en 1720. Quant au bois, abondamment nécessaire aux réfections des moulins, le réseau forestier constitué par l'ancienne forêt ducale de Bur, dont l'usage est réglementé comme en témoigne le coutumier des forêts d'Hector de Chartres (1402), y pourvoit largement : forêt de Cerisy, bois du Tronquay et du Vernay, bois du Molay, de Querquesalles à Vaubadon.

Le contexte politique est également très favorable au développement des moulins, tant du côté des abbayes que des seigneuries. La refondation de l'abbaye de Cerisy en 1032 par Robert le Magnifique et l'émergence de la puissante seigneurie des Bacon du Molay y ont joué un rôle majeur. Dans la chartre de donation de Robert, on trouve parmi les dotations sur son domaine propre (issu sans doute d'usurpations vikings sur l'abbaye fondée au VI^e siècle par saint Vigor), les moulins de l'Esque et de la Drôme, les dîmes du bois d'Elle et la forêt entre ladite abbaye et la Drôme. Guillaume le Bâtard augmentera le patrimoine de l'abbaye par le don de la paroisse de Littry et des moulins de la Siette. Beaucoup de moulins remontent donc à une date antérieure à l'installation des seigneuries au XI^e siècle, et sont probablement des héritages carolingiens.

Le rôle des seigneurs est également important. Si le chartrier des Bacon du Molay a disparu en 1940, l'instituteur Charles Durand dans sa monographie, a heureusement effectué une copie de la succession en 1377 de Jeanne Bacon, dernière héritière directe des Bacon. Au sein d'un patrimoine conséquent, on trouve 14 moulins, dont l'identification est parfois difficile. Certains ont été donnés à Guillaume Bacon en 1126 par le comte de Chester. D'autres ne figurent pas dans l'inventaire bien que mentionnés sur les cartes comme moulins « Bacon ». D'une manière générale, qu'ils soient mentionnés dans des sources médiévales ou sur des cartes du XVIII^e siècle, l'identification de ces moulins et leur chronologie par rapport à ceux qui sont en activité ou en ruines au XIX^e siècle n'est pas évidente. Quant à leur typologie, elle est variée : moulins à grains (blé, orge, sarrasin), à foulon ou à draps, à tan, à papier ou à huile comme à Canebert.

En tout état de cause, des recherches sont à faire pour écrire l'histoire de chacun d'entre eux et établir une cartographie fine des moulins disparus, en ruines, existants et plus rarement en activité comme celui de Marcy.

Débat

Jean-Marc Moriceau : On dispose de l'enquête de 1809 sur les moulins mais y-a-t-il eu une carte de densité des moulins à la fin du XVIII^e siècle, au moins à partir des cartes de Cassini ? Par ailleurs, la dame Jeanne Bacon du Molay était-elle veuve ?

Réponse : Jeanne Bacon n'était pas veuve mais n'a pas eu de descendant, il y a d'ailleurs toute une histoire familiale à son sujet. Quant à la cartographie, on dispose de fonds très riches sur les moulins notamment au XIX^e siècle mais il faudrait explorer également le fonds de l'Abbaye de Cerisy, le fonds Bacon du Molay ainsi que le tabellionage de Bayeux.

Jean-Marc Moriceau : Les inventaires après décès des meuniers seraient intéressants à exploiter entre 1690 et 1850 afin de pénétrer dans l'univers intérieur du moulin, d'observer leur univers matériel, grâce aux notaires, au-delà des cartes, plans et bâtiments restants. Il y aurait peut-être une histoire sociale, matérielle et culturelle des meuniers et meunières à réaliser. Il y a un relais à prendre, peut-être un partenariat à développer entre des étudiants et les élus pour mener ce genre de recherches pouvant déboucher sur le grand public.

Christophe Maneuvrier : Une étude a été réalisée à partir de l'enquête de 1809 avec des aspects régressifs intéressants. Elle est disponible au service de l'inventaire. Par ailleurs, va-t-on lancer une réflexion sur cette source d'énergie importante et non valorisée que peuvent apporter les cours d'eau ?

Régis Barraud : C'est toute la question de la restauration écologique des cours d'eau. Des réflexions sont en cours sur la micro-électricité mais il y a des enjeux financiers car le coût des investissements est important et

puis il y a le problème de la variation des débits au cours de l'année ou interannuelle. Dans les années 1920-1930, un projet de « houille verte » avait vu le jour en Normandie.

Marcel Rousard : Pour ce qui est de la typologie des moulins, il est important de différencier ceux qui sont voués à la transformation des produits agricoles et ceux qui sont consacrés aux activités industrielles ou préindustrielles, textile (foulon), cuir (tan), papier et métallurgie. Il est intéressant de voir le passage de l'un à l'autre car beaucoup de vallées normandes sont devenues industrielles par ce biais.

Jean-Marc Moriceau : Le Pôle Rural a déjà accueilli des travaux sur ce thème avec Marie-Jeanne Villeroy sur les moulins à papier de la Sélune.

Alain-Gilles Chaussat : J'ai moi-même travaillé sur l'inventaire de 1809. Il faut noter qu'il est beaucoup moins riche pour le Calvados qui a moins répondu que la Manche et l'Orne. Patrick Birée travaille en ce moment sur les moulins de l'Orne dans le cadre d'un doctorat. Il faut aussi citer les travaux de Yannick Lecherbonnier sur les moulins hydrauliques dans l'Orne en 2000, ceux de Claude Rivals, de Claude Gindrin, d'Alain Belmont et de Martine Illaire.

**

Alain CHATRIOT,

chargé de recherche CNRS à l'EHESS, équipe CRH-ERHIMOR, GDRI CRICEC,

« Le marché du blé en France de 1914 à 1940 »

Après avoir évoqué son parcours de recherche, l'intervenant invite son auditoire à reconsidérer, avec lui, les questions agricoles et rurales vues sous le prisme de l'histoire politique. Un exercice auquel Alain Chatriot s'est déjà confronté avec brio dans un numéro spécial des *Cahiers Jaurès* intitulé « Agriculture, socialisme et République ».

L'Office National Interprofessionnel du Blé (ONIB) né dans la polémique et les conflits au sein du Front populaire, demeure sous Vichy malgré un changement de nom. Il est maintenu à la Libération et se maintient tard dans le XX^e siècle, avec la création de FranceAgri. Pour comprendre la longévité de l'ONIB, il importe de dresser une histoire économique, mais aussi politique et sociale, points de vue indissociables les uns des autres selon l'intervenant. Il présente alors une courte bibliographie (quatre ouvrages historiques qu'il qualifie de « classiques » et trois titres portant sur la sociologie des marchés) et le livre de Steven Kaplan intitulé *Le pain maudit* qu'il déclare incontournable. Il expose ensuite les nombreuses sources mobilisées avant de débiter une communication qu'il a choisi d'organiser en deux parties distinctes : d'abord à propos d'un « problème du blé » puis de l'Office lui-même, témoin des difficultés de l'institutionnalisation d'une politique.

« Le cours du blé côté sur le marché libre de Paris, 1929-1937 » est la seule courbe présentée lors de cette intervention. La Grande Guerre provoque, chez tous les belligérants, d'importantes transformations dans les questions de ravitaillement, qui cristallise de nombreuses tensions. Des discussions ont lieu entre tous les acteurs du blé, comme lors de la Semaine Nationale du Blé. Ce bouleversement affectant les rapports entre les continents de productions agricoles touche aussi la France où l'on constate la réapparition de la figure du spéculateur dans l'Entre-Deux-Guerres. Pour contrecarrer les pratiques spéculatives et défendre le marché du blé, la loi du 11 juillet 1933 fixe un prix minimum : elle reste toutefois difficilement applicable. Toujours dans les années 1920-1930, la forme silo accompagne les transformations de l'agriculture. Pour illustrer son propos, Alain Chatriot prend pour exemple la coopérative de la Brie, fondée en 1931.

L'ONIB est un projet porté par le monde socialiste depuis longtemps. Déjà Jaurès en parlait en son temps sans se risquer à entrer dans le détail d'une telle ambition. Le texte fondateur de l'Office fait l'objet d'un véritable blocage institutionnel. Avant que la loi fondant l'Office ne soit promulguée le 18

août 1936, elle aura fait huit navettes entre les deux chambres. Placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et des Finances, son rôle est de déterminer les prix ainsi que le calendrier des achats aux producteurs. Il a le monopole des importations et des exportations des céréales panifiables et des farines. Un rapport de 1939 propose un bilan de l'action de l'ONIB. La même année, Louis Leroy dans son ouvrage *Les paysans et l'Office du blé*, estime que les résultats de l'Office témoignent de son succès, celui-ci ayant répondu à l'impasse créée depuis 1929 par l'absence d'une loi capable d'organiser le marché.

En conclusion l'intervenant insiste sur la continuité institutionnelle de l'ONIB malgré les changements de régimes, en en faisant un révélateur du fonctionnement du régime républicain. Il importe de réguler le marché du blé afin d'endiguer la fraude et les pratiques spéculatives : c'est là le rôle de l'Office. Pour finir, Alain Chatriot présente l'intérêt de conduire des enquêtes sur les silos, sur la meunerie et plus largement sur le commerce des grains, avant d'être interrompu pour avoir outrepassé le temps imparti pour son exposé.

Débat

Edgar Leblanc : L'Office n'est pas né de rien : la crise de 1932-1935 avec une baisse du pouvoir d'achat de près de 50 % a-t-elle joué un rôle d'accélérateur ?

Réponse : La crise explique les mobilisations politiques successives mais pas la fondation de l'Office.

Alain-Gilles Chaussat : A-t-on repris les idées de Jaurès en 1917-1918 ?

Réponse : Non, c'est en partie improvisé et on ne tient pas à y associer un quelconque programme idéologique. Il y a une volonté de revenir à « l'étatisme », et la question du monopole repasse dans le camp de la gauche socialiste. Surtout, il ne faut pas dire en 1939 que l'on rétablit ce qui s'est fait en 1917, c'est un repoussoir.

Débat écourté faute de temps.

**

Pierrick POURCHASSE,

Maître de conférences en Histoire moderne à l'université de Bretagne occidentale,

« Le transport et le commerce du grain en mer Baltique au XVIII^e siècle »

C'est toute l'histoire de l'Europe qui se dessine à travers le sujet présenté par Pierrick Pourchasse. À l'époque moderne, les vastes plaines dans lesquelles s'écoule le Vistule, en Pologne, forment de grandes régions céréalières. À tel point qu'elles sont considérées comme le premier grenier à céréales d'Europe occidentale. Le passage de la mer Baltique à la mer du Nord devient donc stratégique, et le contrôle des détroits, portes vers l'Europe occidentale, un enjeu diplomatique et économique. Ainsi, dès 1429, la monarchie danoise perçoit une taxe sur les navires qui veulent franchir le détroit du Sund, entre la Suède et le Danemark. En contrepartie, ce dernier assure la sécurité en mer Baltique : la forteresse d'Elseneur et ses frégates veillant sur le détroit à grand renfort de canons pour dissuader les fraudeurs potentiels. On y tient alors des registres de douane, pour chaque navire entrant et sortant, où sont notés le lieu de provenance et de destination, l'identité du capitaine et la marchandise qu'il transporte. Un programme mis en place par l'université de Groningen (Pays-Bas) a permis l'exploitation de ces riches archives dont les résultats – plus d'1,3 million d'enregistrements – sont aujourd'hui consultables par tous grâce à la base de données « Soundtoll registers online » (www.soundtoll.nl).

L'intervenant choisit d'organiser sa conférence en trois parties : la première s'intéresse aux zones de production de blé en Baltique, la seconde détaille l'organisation des exportations tandis que la troisième porte sur la demande de l'Europe Occidentale.

Au XVIII^e siècle, la Pologne est l'une des principales zones exportatrices, notamment le bassin versant de la Vistule, répondant à près de la moitié de la demande en grains. Autour du port de Dantzig, les revenus de la noblesse locale dépendent en grande partie de ces exportations et mobilisent une forte main-d'œuvre. Les ambitions territoriales de Frédéric II conduisant au premier partage de la Pologne en 1772 mettent un terme à la domination polonaise au profit du port prussien de Königsberg et du port russe de Saint-Pétersbourg qui a le monopole des exportations pour le pays des tsars (où les exportations ne sont permises que depuis 1760). La prise de la Crimée par la Russie réduira l'activité russe en Baltique au profit de la Mer Noire, instaurant ainsi une concurrence à l'exportation entre les deux mers. Associés à une réduction de la demande de l'Occident, ces divers événements participeraient à la régression du commerce des céréales en mer Baltique entre 1650 et 1750.

Dans ce commerce des grains à destination de l'Europe Occidentale, les Provinces-Unies et leurs importants réseaux commerciaux prospèrent : il est entendu qu'en cas de pénurie, c'est Amsterdam qui doit approvisionner le pays nécessiteux. Si bien que le prix ne dépend plus de la qualité des récoltes mais des financiers établis dans la capitale néerlandaise, devenue un puissant centre d'information. Les blés de Dantzig coûtent souvent moins cher à Amsterdam qu'à Dantzig. Cette hégémonie est renforcée par les sources, qui citent massivement Amsterdam comme port de destination, pour profiter de tarifs douaniers plus intéressants. Le déclin du trafic qui s'observe en mer Baltique est parfois attribué au déclin de l'empire hollandais ce que Michel Morineau conteste : l'amélioration des techniques d'agriculture et les mesures protectionnistes de la Grande-Bretagne qui devient elle-même exportatrice, surtout entre 1730 et 1770, eurent raison de l'hégémonie hollandaise.

Il importe de relativiser le volume exporté vers l'Occident. Bien que nécessaire, ce commerce n'en demeure pas moins une activité marginale, autant pour les exportateurs que pour les importateurs. Elle n'en reste pas moins essentielle, tant pour la Pologne, dont les grands propriétaires s'enrichissent, que pour les Provinces-Unies, dont la puissance s'est bâtie sur le stockage et la redistribution des grains. Ce sont les crises de subsistance qui rendent les importations indispensables, et il est moins cher de faire venir du blé de la Baltique. Les importations de céréales font rapidement chuter le prix du blé, ce qui freine les spéculateurs. Sous la Révolution, les importations contribuent à faire baisser la spéculation et certains orateurs ne cessent d'en réclamer à cet effet. Aussi il importe que la population voie les navires arriver : l'information se diffusant rapidement, cela apaise les tensions et donne une image positive du gouvernement qui remplit son devoir moral d'assurer la subsistance de son peuple.

Débat

Jean-Marc Moriceau : C'est bien toute l'économie européenne qui se met en mouvement à partir des registres du Sund. Si on change d'échelle, dispose-t-on de documents montrant que les magnats polonais changent la condition paysanne locale pour répondre aux demandes du commerce de la Baltique ?

Réponse : Ayant essentiellement travaillé sur les échanges, il lui est donc impossible de répondre à cette question mais M. Pourchasse renvoie à plusieurs travaux susceptibles de répondre à cette question.

Remarque de J-M Moriceau : comme l'a souligné Sylvia Ogilvie dans les colonnes d'*Histoire et Sociétés Rurales*, les serfs eux-mêmes font du capitalisme en marge du travail qu'ils sont tenus de faire pour les seigneurs.

Paul Maneuvrier : Existe-t-il un « marché parallèle » qui voudrait s'affranchir des péages, et que les sources polonaises dévoilent ? La piraterie est-elle présente en mer Baltique ? Existe-t-il des enlèvements de grains par la foule dans les grands ports polonais ?

Réponse : Pour d'autres produits, oui, mais pour les grains, tout passe par la Baltique. Pour les produits plus chers, on cherche à éviter le détroit de Sund. Il n'y a pas de piraterie en Baltique, ni de course, et il existe même une sorte d'entente mutuelle entre les pays concernés pour éviter qu'elle ne se développe. Par contre, les courses existent en mer du Nord. Il n'y a, à sa connaissance, aucun enlèvement de grains dans ces ports, où les révoltes sont très sévèrement réprimées.

Elisabeth Ridel : A-t-on des informations sur les navires ?

Réponse : Oui, quelques-unes. Et on assiste à une évolution : de la *flute* vers le *cauf*. Produits par les Hollandais, ce sont des navires lents qui transportent beaucoup de marchandises. Mais les Danois choisissent de construire des navires plus rapides au détriment du tonnage, et ils seront copiés par les Anglais.

Un intervenant : Quelle quantité de grains est importée durant l'hiver 1709 en France ?

Réponse : Il lui est impossible de répondre à cette question car son étude a débuté après 1720, après la grande guerre entre la Russie et la Suède. Il est par ailleurs persuadé qu'avant cette période les renseignements ne seraient pas bons. Il existe ainsi une longue histoire de la fraude à faire, à partir des archives portuaires, qu'il faut étudier avec précaution.

**

Régis BARRAUD,

Maître de conférences en géographie à l'université de Poitiers,
« Moulin et paysage : l'exemple des vallées sud-armoricaines »

Alors que la politique de démantèlement des ouvrages hydrauliques suscite de forts débats en France, Régis Barraud propose de reconstituer l'histoire des moulins, de leurs usages et des conflits successifs pour leur appropriation. Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'ANR REPPAVAL (coordonnée par Régis Barraud, maître de conférences à l'université de Poitiers et Marie-Anne Germaine, maître de conférences à l'université Paris X – Nanterre) qui a pour objet l'analyse des enjeux socio-spatiaux liés à la mise en œuvre des politiques publiques de restauration écologique des cours d'eau.

Régis Barraud rappelle que les moulins à eau constituent un aménagement majeur des fonds de vallées français. On compte ainsi jusqu'à 100 000 moulins en France au XVIII^e siècle, soit deux ou trois moulins par km de cours d'eau. Inscrits dans une histoire longue, ces aménagements constituent des objets géographiques particulièrement intéressants pour étudier les relations qu'entretiennent les sociétés avec leur environnement, du fait de la forte insertion de ces sites dans les fonds de vallées. S'il s'agit d'abord de machines, les moulins sont aussi d'importants lieux de sociabilité (de contemplation, de travail, d'échanges) et constituent à ce titre une organisation spatiale singulière dans les fonds de vallées.

Autour de la roue du moulin, s'étend un site multifonctionnel comprenant des lieux d'habitation, d'activités agricoles, de production meunière et d'échanges commerciaux. Au-delà de la production, s'organisent donc des échanges et des manières d'habiter le lieu, comme l'illustre notamment la thèse de Claude Rivals portant sur le couple moulin-meunier. Ces éléments constituent un système particulièrement cohérent organisé autour du triptyque entre le moulin, le bief et la chaussée. Ce système est évolutif, il connaît des cycles successifs d'appropriation et de déprise en lien avec l'évolution des projets économiques des époques rencontrées. Régis Barraud prend ainsi l'exemple du nord du Poitou où un important foyer textile était associé à un nombre considérable de moulins, progressivement abandonnés à partir du XIX^e siècle, période de déclin de l'industrie textile.

La seconde moitié du XIX^e siècle est en effet marquée par un détournement progressif de la fonction productive des moulins. La montée en puissance du courant romantique conduit au développement d'opérations de « paysagement » allant jusqu'à une « artialisation » des fonds de vallées et des moulins. C'est le cas par exemple des « parcs à l'anglaise » où seule la fonction décorative des moulins subsiste. Cette période est aussi marquée par une industrialisation croissante des cours d'eau. La gestion hydraulique est alors reprise en main par l'État qui entend normaliser et rationaliser l'exploitation des fonds de vallées, avec l'expertise des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées.

Cette « remise en ordre » conduit à l'explosion du nombre de conflits, révélateurs des rapports de force entre catégories sociales d'une part et vis-à-vis de l'État central d'autre part.

Le début du XX^e siècle est marqué par la lente déprise des moulins, et un recroquevillement des fonds de vallées autour de la fonction agricole. Si 80 000 moulins étaient encore en activité au début du XIX^e siècle, ils ne sont plus que 250 encore actifs aujourd'hui. L'exemple de la vallée de la Sèvre Nantaise est saisissant : 23 % des moulins ont disparu, 12 % sont en ruines, 50 % sont transformés en résidences et 15 % sont bien conservés. À titre de comparaison, dans la vallée du Thouet, 40 % ont disparus, 17 % sont en ruines, 23 % sont transformés en résidences et 20 % sont bien conservés.

Depuis les années 1980, le retour du moulin sur le devant de la scène masque en fait la grande diversité des processus de requalification actuellement à l'œuvre. Régis Barraud relève dans un premier temps le développement des usages de loisirs autour des moulins, qu'il s'agisse des projets de guinguettes, de canotage ou de canoë. Dans tous ces exemples, la présence d'un plan d'eau associé à une chute est une opportunité pour développer de nouvelles activités économiques dans les fonds de vallée. Les moulins sont également des supports intéressants pour le développement de la pêche de loisir. Ils constituent en effet des points d'accès au cours d'eau et peuvent être utilisés comme lieux de comptage, d'alevinage ou de concours. Le maintien d'un niveau d'eau haut et stable tout au long de l'année contribue au développement de certaines espèces de poissons d'eaux calmes, tandis que les chutes d'eau permettent une oxygénation continue du cours d'eau en aval. C'est toutefois le développement de la fonction résidentielle qui constitue le processus de requalification des moulins le plus spectaculaire. Dans la vallée de la Sèvre nantaise, Régis Barraud estime par exemple à 75 % la proportion des moulins habités, dont 65 % de résidences principales, 20 % de résidences secondaires et 15 % de locations ou gîtes. Cette résidentialisation s'accompagne souvent d'une restauration du bâti à l'issue de laquelle la fonction productive du moulin est effacée (démontage de la roue, destruction du bief...). L'intervenant souligne toutefois l'importante rotation du parc résidentiel, en partie due à un effet d'enchantement/désenchantement par rapport au cadre de vie (risque inondation, humidité, proximité d'activités de loisirs, voisinage...). Ce processus s'accompagne d'une patrimonialisation des moulins qui font l'objet de projets de restauration menés par les collectivités et les acteurs privés.

Depuis le début des années 2000, le développement d'une politique de restauration écologique des cours d'eau consacre le changement de perception des moulins. Ceux-ci ne sont plus considérés comme des lieux à part entière mais comme des éléments ponctuels qui constituent des obstacles sur le réseau hydrographique. Cette politique d'effacement des barrages se heurte à la résistance des populations locales. Les conflits qui en découlent sont révélateurs de représentations sociales différenciées et en recomposition permanente.

Afin de préciser les contours de ces différentes représentations sociales, Régis Barraud présente ensuite les premiers résultats d'une enquête auprès des propriétaires de moulins reposant sur des entretiens biographiques. Trois « profils-types » de propriétaires semblent se dégager :

- un ensemble de propriétaires ayant acquis ce bien par héritage.
- des propriétaires extérieurs à la vallée, transformant leurs moulins en résidence principale ou secondaire.
- des retraités ou pré-retraités originaires de la région cherchant un lieu tranquille à rénover.

Les propriétaires sont très attachés à leur moulin. Ils revendiquent tous une forte dimension patrimoniale. Certains prolongent leur engagement dans des associations de défense du patrimoine. Régis Barraud relève néanmoins l'ambivalence de cet engagement, certaines associations s'illustrant par un intense travail de « lobbying » auprès des pouvoirs publics afin de faire valoir les intérêts des propriétaires de moulins. Enfin, cette enquête révèle la diversité des situations sociales des habitants de moulins. Si certains propriétaires font de leurs moulins un lieu « refuge » après le travail salarié,

Régis Barraud montre que le fait d'habiter un moulin est parfois une situation subie, ce qui implique un fort isolement et une importante précarité énergétique.

En conclusion, Régis Barraud insiste sur le fait que le moulin constitue un objet géographique particulièrement pertinent pour comprendre l'évolution du rôle des usagers dans la gestion des environnements locaux. Ils sont aussi de bons indicateurs des rapports qu'entretiennent les populations locales avec les politiques publiques.

Débat

Philippe Madeline : La situation de la Sèvre nantaise est-elle représentative ? Par ailleurs, votre exposé offre un condensé des transformations des campagnes contemporaines. N'observe-t-on pas une différenciation des sites selon un gradient d'urbanité ?

Régis Barraud : Non elle n'est pas représentative car il y a un nombre considérable de moulins, ce qui constitue un patrimoine hors-norme, avec une relative ancienneté de l'EPTB [Établissement public territorial de bassin] chargé de la gestion de l'eau. La recherche de tranquillité n'empêche pas les habitants de conserver leurs activités et leurs sociabilités à la ville, ce qui est le cas dans la vallée du Layon par exemple.

Un participant : Comment les populations locales s'investissent-elles et comment sont perçus les discours des différents acteurs ?

Régis Barraud : On constate des réactions parfois très vives des propriétaires de moulins à l'égard de la politique de renaturation des cours d'eau. Ces opposants jouent sur l'ambiguïté de la politique de gestion des cours d'eau qui entend favoriser la production d'énergie renouvelable tout en supprimant les ouvrages (retenues, chutes) qui en sont le support. Le moulin est justement un objet géographique qui permet de saisir les positionnements des différents acteurs et les conflits qui en découlent.

Pierre Guillemin : Est-ce qu'une catégorisation sociale de ces différents acteurs ne permettrait pas de mieux saisir les différentes pratiques spatiales autour des moulins ?

Régis Barraud : L'utilisation des catégories de l'INSEE me semble délicate tant les situations sont contrastées selon les sites d'études. Néanmoins, il est clair qu'une caractérisation plus fine des pratiques passe par la prise en compte des caractéristiques sociales des populations concernées. Il serait également pertinent de caractériser ces acteurs selon leur degré d'engagement dans la vie locale.